



Pour que la France reprenne la main sur son programme de sélection.

Par Hubert Tassin,
Président des PP



L'Italie est menacée d'exclusion du système des courses de groupes. Ce constat d'échec en forme de bombe a été annoncé avec pompe par Brian Kavanagh, président du comité européen des courses principales -le *European Pattern Committee*- à l'issue d'une réunion le 15 avril. Ce dernier, directeur général de *Horse Racing Ireland*, a jugé cette décision d'exclusion des courses italiennes des *pattern* à partir du 1er janvier prochain « très regrettable »

L'Europe sans l'Italie ne pourrait être l'Europe...

L'échec est celui des courses italiennes en cessation de paiement au moins partielle, et qui avaient été mises en demeure de régler les arriérés avant la fin du mois de mars. Pour régulariser leur situation, elles devront solder le passé et présenter « un nouveau système de paiement » pour l'avenir.

Dans aucun domaine, l'Europe ne peut se construire sans l'Italie, quatrième économie de l'union qui pèse 75 % de celle de la France, 80 % de celle du Royaume Uni et 60 % de celle de l'Allemagne. Les courses – qui s'appuient sur les richesses nationales – ne peuvent échapper à cet impératif. Aujourd'hui,

Vendredi 25 avril 2014 – N° 27

malgré l'effondrement du système, les éleveurs italiens mènent encore plus de 500 juments de pur sang à la saillie, la majorité étant envoyée à des étalons stationnés à l'étranger. Dans notre activité aussi, l'Europe sans l'Italie, ce ne serait pas l'Europe.

Pour spectaculaire – et justifiée – qu'elle soit, l'exclusion italienne met en évidence la dérive du système des *courses principales*, depuis son instauration en 1971. Une dérive qui peut amener à un remodelage assez large des objectifs, des ambitions, des procédures.

Un système fait pour donner de la cohérence...

L'origine du système de classement des courses de groupe vient de la disparité des allocations entre la France et l'Angleterre, au début des années 1970. A niveau égal, les courses chez nous étaient sensiblement mieux dotées que celles de l'autre côté de la Manche (elles le sont toujours). La plupart des courses prévoyant des surcharges en fonction des gains, les concurrents britanniques trouvaient des conditions de poids favorables, et n'hésitaient pas à en profiter dans les courses qui leur étaient ouvertes. La classification des courses en groupes 1, 2 et 3 permettait de fixer les conditions de qualification et celles de poids en fonction des performances réelles et non des gains perçus. La comparaison internationale des compétitions était lancée.

Le montage a connu une évolution rapide vers la valorisation des courses elles-mêmes, mais aussi des compétiteurs, avec l'apparition des *listed races*, véritables « groupes 4 » permettant une certaine homogénéité avec les *stakes* américains, puis avec la présentation standardisée des pedigrees dans les catalogues de vente.



Copiée un peu partout dans le monde, cette hiérarchie des programmes de plat de haut niveau français et britanniques a permis à chacun de présenter de façon homogène sa propre pyramide de courses de sélection. Cohérente pays par pays, cette classification ne tenait évidemment pas compte des différences de valeur: un gagnant de Derby allemand est rarement du niveau d'un gagnant de Derby d'Epsom, un gagnant de la Coupe d'or du Jockey Club italien de celui d'un gagnant d'Arc.

Donner de la cohérence aux programmes internationaux – européens en tous cas – a été une évolution logique. Elle devait permettre de donner une valeur crédible aux labels Groupes et Listed. Une course européenne de groupe 1 est devenue «une course dont la valeur handicap moyenne de fin d'année des quatre premiers calculée sur 4 ans (*ouf!*) est supérieure à un *rating* de 115 (valeur handicap 52)». Les valeurs sont fixées à des niveaux inférieurs par paliers de *rating* de 5 livres pour les groupes 2 (50 kgs), les groupes 3 (47 kgs) et les listed races (45 kgs). Les femelles et les 2 ans bénéficient d'une marge supplémentaire de 5 livres.

Redonner à chaque pays la main sur son programme de sélection.

Le montage est intellectuellement brillant. Petit à petit cependant, et au gré des évolutions de l'organisation et des réunions de handicapeurs internationaux, il a profondément modifié la philosophie du programme des groupes. Elle est basée sur les résultats des courses passées sur des périodes plus ou moins courtes. Elle ne défend plus l'excellence d'un programme national, défini par les instances du Galop du pays concerné.

Avec cette méthode un peu bureaucratique basée sur l'analyse du passé, les anglais et les français ont pu cadrer un certain nombre de pays, y compris les nouveaux entrants du Proche et Moyen Orient. Mais

on est aussi arrivé à des comédies, comme la menace de la remise en cause des labels Groupe 1 des Poules d'Essai ou du Derby d'Irlande. On a ainsi dévalorisé et même parfois dénaturé des pans des programmes, sacrifié des groupes ou des listed races qui ont leur place dans le déroulement des carrières. Le supranational a pris le dessus sur une politique de sélection qui, pourtant, relève des instances nationales et, pour la France, des missions de «France Galop – Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de galop en France».

Et si nous faisons de la crise italienne une chance pour réformer ce système européen des courses de sélection? Si on revenait aux origines, aux fondamentaux? Plutôt que de refaire les courses passées, un comité des *pattern* rénové fixerait simplement le nombre de courses éligibles aux quatre labels en fonction de la puissance du système de courses de chaque pays, en particulier en fonction des allocations qu'il distribue. Charge à lui de proposer – avec un minimum de concertation pour les Groupes 1 – le programme le plus attrayant pour mettre en avant la valeur de ses courses, de sa sélection. Ce serait une politique de l'avenir, de l'offre, pour remplacer celle du passé et de la contrainte. Elle ouvrirait les choses au lieu de les enfermer. C'est ainsi que fonctionne le système américain, qui semble décidément privilégier l'initiative des organisateurs de courses à la bureaucratie d'instances supérieures.

A l'évidence cette idée ne peut convenir aux Anglais (et aux Irlandais) qui bénéficient d'un système qu'ils utilisent à leur profit et souvent à notre détriment. Mais il pourrait permettre à la France de reprendre légitimement la main sur son propre circuit de sélection internationale comme c'est d'ailleurs ce cas dans la discipline de l'obstacle.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr